

Les Monts de Sigy



Visorando

Une randonnée proposée par kelylamil

Randonnée offrant de beaux panoramas sur la campagne brayonne et ses villages. Alternance avec les plaines, les bois et la rivière l'Andelle. Plusieurs jolis pigeonniers jalonnent ce facile parcours.



| | | | |
|---------------------------|---------|---------------------------------|----------------------|
| Durée : | 5h10 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 16.17km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 222m | Moyen de locomotion : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 219m | Région : | Pays de Bray |
| Point haut : | 221m | Commune : | Sigy-en-Bray (76780) |
| Point bas : | 99m | | |

Description

Stationner sur le parking devant la mairie de Sigy-en-Bray.

(D/A) Dos à la mairie, aller à droite Rue de Saint-Martin. Tourner à la 1ère à droite Route de Rouvray puis à la 1ère à gauche Rue Du Fontenil (balisage du GRP® Jaune-Rouge) qui se prolonge par un chemin à suivre en face. Traverser la plaine puis pénétrer dans la forêt. À sa sortie, passer devant un pigeonnier à main droite.

(1) Suivre en face la Rue du Bois le Borgne puis au Y suivant, virer à droite. Ensuite, au carrefour, emprunter à droite la D41 jusqu'à l'intersection suivante en Y. Prendre à droite jusqu'au prochain croisement.

Ici, laisser partir le GRP® en face.

(2) Bifurquer à droite Rue Du Château d'Eau. Dépasser le château d'eau, à main gauche, continuer tout droit sur le chemin entre les plaines puis entrer dans le bois.

(3) Suivre le chemin principal qui descend. Poursuivre toujours tout droit jusqu'à la lisière du bois et atteindre une route.

(4) L'emprunter à gauche, passer la Ferme des Bois à main gauche, puis emprunter le sentier qui rejoint un herbage. Un balisage Jaune vieilli est tracé sur le poteau d'une barrière, la franchir pour suivre la clôture. À la sortie de l'herbage, franchir de nouveau une barrière. Prendre soin de refermer derrière soi ces 2 barrières.

Rejoindre une route, la traverser (**prudence**) pour poursuivre sur le chemin. Atteindre la ferme de Béthencourt, puis se diriger vers la droite Rue Jean de Béthencourt. La cheminer jusqu'à l'Impasse de l'Andelle.

(5) L'emprunter à gauche. Franchir l'Andelle par 2 fois (le chemin et les 2 passages de la rivière sont absents de la carte IGN), poursuivre sur une ruelle jusqu'au croisement avec la Rue du Point du Jour. La suivre à droite jusqu'à la D41.

(6) Tourner à gauche, balisage du GRP® Jaune-Rouge, suivre le virage puis quitter cette D41 en montant le 1er chemin caillouteux à gauche.

(7) Au calvaire, continuer en ignorant le chemin qui oblique à droite puis longer l'Andelle à main droite. Ensuite, virer à droite Sente Jean de Béthencourt .

(8) À son issue, quitter le GRP® en tournant à gauche puis aussitôt à gauche. Passer devant la mairie puis traverser la route pour admirer le manoir d'Argueil. Faire demi-tour, longer l'église à main gauche.

Points de passages

- D/A Mairie de Sigy-en-Bray**
N 49.54658° / E 1.489408° - alt. 108m - km 0
- 1 Tout droit Rue du Bois le Borgne**
N 49.543222° / E 1.459733° - alt. 199m - km 2.57
- 2 À droite Rue du Château d'Eau**
N 49.548116° / E 1.449335° - alt. 210m - km 3.65
- 3 En face chemin en descente dans le bois**
N 49.551426° / E 1.460403° - alt. 208m - km 4.54
- 4 À gauche, route**
N 49.554359° / E 1.473567° - alt. 143m - km 5.65
- 5 Impasse de l'Andelle**
N 49.55082° / E 1.487856° - alt. 105m - km 8.32
- 6 À gauche D41**
N 49.548464° / E 1.493286° - alt. 105m - km 8.92
- 7 Tout droit au calvaire**
N 49.542867° / E 1.504879° - alt. 132m - km 10.06
- 8 À gauche**
N 49.541717° / E 1.51357° - alt. 122m - km 10.77
- 9 À gauche Rue de l'Abreuvoir**
N 49.540079° / E 1.512512° - alt. 117m - km 11.3
- 10 Tout droit vers l'Andelle**
N 49.530161° / E 1.499949° - alt. 102m - km 13.16
- 11 À droite, chemin**
N 49.539341° / E 1.486645° - alt. 121m - km 14.85
- D/A Mairie de Sigy-en-Bray**
N 49.546584° / E 1.489422° - alt. 108m - km 16.17

(8) Reprendre le GRP® à gauche. Tourner à droite Rue du Docteur Béal.

(9) Aller à gauche Rue de l'Abreuvoir puis prendre le 1er chemin de droite qui monte dans les plaines. Juste avant la lisière du bois, virer à droite sur le 1er chemin puis atteindre une route à suivre à gauche.

(10) Avant la rivière, laisser partir le GRP® à gauche en continuant tout droit.

Franchir par 2 fois l'Andelle puis tourner à droite Rue du Pont de Charleval.

À l'intersection, prendre à droite puis emprunter le 1er chemin à gauche dans les plaines.

Dépasser la Croix de Launay, visible en contrebas à main droite, puis repérer le 1er chemin à droite qui vire à 90°.

(11) Bifurquer à droite, rejoindre la D9 à emprunter à gauche, puis suivre la 1ère rue à droite jusqu'à l'abbatiale en son angle. Aller à gauche Rue Saint-Martin pour rejoindre le parking de départ (D/A)

Informations pratiques

(4) Un banc, après la ferme de Béthancourt.

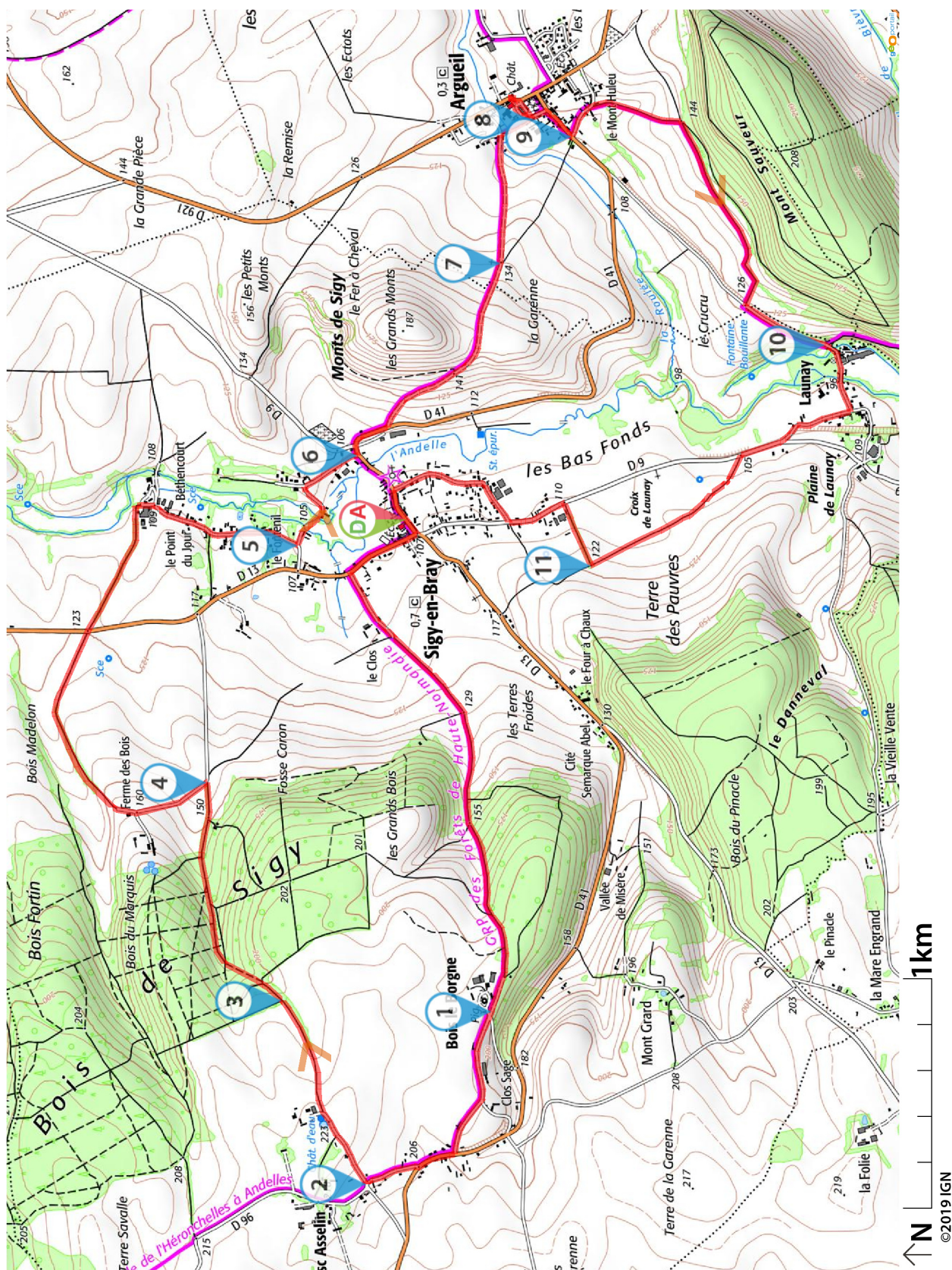
A proximité

Église Saint-Maurice et Manoir à Argueil.

[Ancienne abbatiale de Sigy](#) avec sur l'une de ses façades une tête de cheval du 11ème siècle fixée là en 1604

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-monts-de-sigy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

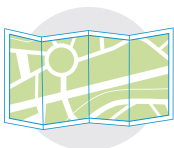
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.